

LE GROUPE DE TRAVAIL DU 17 JUIN 2025 REVIENT SUR LA SITUATION À MAYOTTE, PLUS DE SIX MOIS APRÈS LE CYCLONE CHIDO. LE RECENSEMENT, AVANCÉ À DÉCEMBRE 2025, EST MAINTENU, MAIS LES CONDITIONS SUR LE TERRAIN RESTENT FORTEMENT DÉGRADÉES. DEUX AGRESSIONS RÉCENTES CONTRE DES AGENTS ONT ENTRAÎNÉ UNE SUSPENSION TEMPORAIRE DES COLLECTES. UN PLAN D'ACTION EST DÉSORMAIS EN PLACE.

**LA CFDT RAPPELLE SES PRIORITÉS : GARANTIR LA SÉCURITÉ DES AGENTS, ADAPTER LES MOYENS ET RECONNAÎTRE LES CONTRAINTES SPÉCIFIQUES DU TERRITOIRE.**

## MISSION INSPECTION GÉNÉRALE ET RECENSEMENT

Le cyclone Chido du 14 décembre 2024 a rendu la situation logistique, humaine et sécuritaire très dégradée. Une mission de l'Inspection Générale (IG) a été dépêchée en janvier 2025 pour évaluer la faisabilité du recensement.

### CONTEXTE DE LA MISSION IG

Un recensement exhaustif de la population devait avoir lieu en 2025. Le Directeur Général a demandé à l'Inspection Générale (IG) de réaliser une mission de 6 semaines à partir du 18 janvier afin de dresser un état des lieux de la situation, de répertorier les sources de données disponibles, et d'instruire la faisabilité d'un recensement général et précis.

### DES DIFFICULTÉS AVÉRÉES

La mission a permis de rendre compte d'un certain nombre de difficultés, certaines liées au passage du cyclone, d'autres déjà présentes à Mayotte bien avant le cyclone.

Ainsi, l'IG fait part de problèmes de repérage, de voies non identifiées, de transformation de la cartographie du bâti, de déplacements de population, de temps de collecte très élevés en raison des déplacements parfois difficiles, de tensions et de risques sécuritaires, de télécommunications défaillantes et de problèmes d'approvisionnement.

## ÉTAT DES LIEUX À LA FIN DE LA MISSION (FIN FÉVRIER 2025)

Le Service Régional Insee Mayotte (SR) a repris son activité. Les locaux sont opérationnels et les agents sont présents et en mesure de travailler. Un nouvel organigramme a été établi et des recrutements sont en cours.

Sur le terrain, la collecte des prix a retrouvé un fonctionnement normal, à l'exception de produits en pénurie ou en tension, tandis que la collecte pour l'Enquête Emploi a repris progressivement et que l'enquête cartographie se préparait.

Des problèmes de repérage et de tensions sur le terrain restaient présents (tensions pour environ 10 % des enquêtes). La communication avec les mairies a été établie, mais des efforts étaient encore nécessaires au niveau des médias. Le rapport de l'IG fait état de plusieurs recommandations ([voir rapport](#)).

## ATTRACTIVITÉ DES POSTES À MAYOTTE

Le rapport mentionne qu'une réflexion est à poursuivre pour renforcer l'attractivité des postes à Mayotte : rémunérations, conditions matérielles à l'arrivée sur l'île, perspectives de carrière après Mayotte. À titre d'exemple, la publication de vacance du poste de chef du SR n'a suscité aucune candidature Insee.

**La CFDT souhaite qu'une réflexion soit menée sur ce point. Elle a rappelé sa demande pour que les retours dans les établissements d'origine puissent être facilités après un passage dans les DROM.**

COMPTE RENDU DE  
GT FS,  
17 JUIN 2025



## NÉCESSITÉ D'UN RECENSEMENT EXHAUSTIF EN 2025

Un recensement exhaustif de la population de Mayotte est essentiel pour le système statistique compte tenu des particularités locales : population doublée en 20 ans, pauvreté extrême, avec une forte immigration en provenance des îles voisines et des infrastructures qui ne suivent pas.

Par ailleurs, l'Insee est la cible d'attaques régulières de la part des médias ou des élus sur les chiffres de population. Les dernières populations de référence Insee datent de 2017, ce qui est problématique compte tenu des évolutions rapides. Toutes les communes rencontrées se sont dites favorables à un recensement exhaustif par l'Insee.



## UN RECENSEMENT PRÉVU POUR DÉCEMBRE 2025

L'Insee a pris un engagement fort vis-à-vis du gouvernement pour la réalisation du recensement à Mayotte, rendant ainsi impossible son report. Les élections municipales de mars 2026 sont venues ajouter un élément de complexité supplémentaire puisque les maires ont exigé que le recensement se termine bien en amont.

Les consultations avec les mairies ont donc orienté le démarrage du recensement en décembre 2025. Pour qu'il puisse commencer à cette date, l'enquête cartographie doit être terminée, puis validée par les mairies avant le 15 octobre.

## DEPUIS LA MISSION

Les enquêteurs bénéficient maintenant d'images satellite post-Chido pour la réalisation de l'enquête cartographie. Les effectifs sont renforcés : équipe RP élargie, recrutements d'un chef de projet RP, d'enquêteurs et ceux de superviseurs sont en cours. Le SR cherche à développer sa communication en shimaoré (langue locale), puisque seul un quart des habitants utilise le français chaque jour. Le SR a notamment rappelé sa recherche d'agents volontaires pour participer à des plateaux télé/interviews en shimaoré.

## SITUATION SÉCURITAIRE

### AGRESSIONS SUR LE TERRAIN : DES MESURES CONCRÈTES ENGAGÉES APRÈS LES AGRESSIONS

Malgré toutes les avancées, la situation sécuritaire est cependant préoccupante. En moins d'une semaine, trois agents ont été agressés. Si les 2 situations n'ont donné lieu à aucune violence physique, elles suscitent néanmoins une peur bien compréhensible pour de nombreux enquêtrices et enquêteurs. Les activités terrain ont été suspendues.

### UNE RÉACTION IMMÉDIATE DE LA DIRECTION

L'administration a réagi rapidement en réunissant les agents dès le lendemain des agressions. Un plan d'action a été diffusé et des opérations concrètes ont déjà été mises en œuvre suite à la consultation des agents pour améliorer la sécurité. La Direction affirme mettre tous les moyens en œuvre pour améliorer la sécurité, mais ne peut pas offrir de garantie de sécurité absolue aux agents Mahorais.

### UNE COMMUNICATION RENFORCÉE

Une conférence de presse s'est tenue le 19 juin pour alerter sur les difficultés rencontrées par les agents et présenter les premières réponses. Des communications ont également été faites sur les réseaux sociaux. Parallèlement, la communication avec les mairies a été systématisée afin qu'elles soient informées en amont des opérations de collecte prévues sur leur territoire.

### ORGANISATION DES ACCOMPAGNEMENTS

La Direction a mis en place des accompagnements systématiques dans 14 des 17 communes de l'île, sauf en cas de refus explicite de l'enquêteur. Pour les 3 communes restantes, des solutions sont encore à trouver. En l'absence d'accompagnement ou si la situation est jugée trop dégradée, les opérations de cartographie sont suspendues. La Direction a rappelé le droit de retrait, que les agents peuvent exercer à tout moment si la situation le nécessite.

Les accompagnements sont assurés par :

- des interlocuteurs communaux, qui connaissent bien le terrain, les risques sécuritaires et les zones à éviter pour 12 communes sur 14,
- des collègues enquêteurs ou agents de bureau pour 2 communes sur 14.

### MATÉRIEL ET VISIBILITÉ

Des T-shirts et chasubles estampillés Insee, permettant de mieux identifier les enquêteurs sur le terrain, ont été commandés. Leur livraison, initialement retardée par le cyclone, est prévue sous deux semaines. En complément, des plans papiers peuvent être remis aux enquêteurs qui le souhaitent, pour leur éviter de devoir sortir leur téléphone ou leur tablette dans les zones sensibles.

## DES FORMATIONS SPÉCIFIQUES À LA SÉCURITÉ

Plusieurs actions de formation ont été proposées ou programmées : une session sur la prévention des agressions, une autre sur la prévention canine, un webinaire sur les incivilités et les réactions adaptées, ainsi qu'une formation à l'outil informatique de sécurité WaryMe®, à finaliser en priorité pour les nouveaux arrivants.

## UN SOUTIEN INDIVIDUALISÉ EN CAS D'INCIDENT

Enfin, l'assistant de prévention est mobilisé pour accompagner les agents victimes d'incidents. Il peut les aider à rédiger une fiche de signalement, et les accompagner dans leurs démarches s'ils souhaitent déposer plainte.

## DISPOSITIONS SPÉCIALES ENQUÊTEURS

### DOUBLEMENT DE L'INDEMNITÉ DE COLLECTE GRÂCE À LA CFDT

La Direction a accepté le doublement de l'indemnité de collecte demandé par la CFDT pour toutes les activités de collecte terrain à Mayotte pour l'année 2025.

La Direction a exprimé pouvoir aller au-delà de ce doublement, au vu du caractère exceptionnel de la situation actuelle.

Elle a rappelé que les primes de risque n'existent pas à l'Insee. Seules des primes pour les enquêtes présentant une complexité particulière sont possibles.

## VITESSE DE DÉPLACEMENT

Compte tenu des forts embouteillages à Mayotte, la CFDT interroge la Direction sur les vitesses de déplacements dans Opale.

La Direction indique que les vitesses de déplacements utilisées sont basses. Elle précise que l'utilisation de vitesses de déplacements trop faibles créent des problèmes dans Opale. Elle rappelle la possibilité d'ajouter du temps dans Opale manuellement pour refléter le temps réellement passé dans les encombrements.

## TEMPS OPALE POUR ACCOMPAGNEMENT ET REPÉRAGE

Dans les cas où un enquêteur serait amené à accompagner un de ses collègues sur le terrain, un temps Opale identique serait ajouté à l'enquêteur accompagnant.

Le temps de repérage pour une enquête en face-à-face à Mayotte a été revu juste après le passage du cyclone, et ce jusqu'à septembre. Il se porte désormais à 1h15, soit 10 minutes de plus que pour les autres DROM.

## POUR ALLER PLUS LOIN

Retrouvez les documents de travail sur [Symphonie](#)

[Toujours d'importantes difficultés à Mayotte 4 mois après le cyclone Chido](#)

### Prochaines réunions

**GT FS du 09 juillet** : DMCSI - DSDS - DSE - DSI : filière dont fiche d'impact - DR67 : point d'étape

**GT CSA du 09 septembre** : Ruptures conventionnelles, utilisation de l'IA et évolution des LDG mobilités

## VOS REPRÉSENTANTS CFDT A CE GT DU CSA EN FORMATION SPÉCIALISÉE

**Prisca BLANCARD,**  
DR Grand Est

**Stéphane DUPIN,**  
DR Auvergne-Rhône-Alpes

**Cindy DUC,**  
DR La Réunion-Mayotte

**Marielle BIGOT,**  
DR Pays de la Loire

**Isabelle DESSAGNE,**  
DR Bourgogne-  
Franche-Comté

**Jean-Luc POPOTE,**  
DIRAG